

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 308

présenté par

Mme Lacroute, M. Sermier, Mme Beauvais, Mme Bassire, M. Bony, M. Descoeur, M. Lorion,
M. Emmanuel Maquet, M. Menuel, M. Poudroux, M. Saddier, M. Vatin et M. Vialay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.